

ICONOGRAPHIE DE LA TROMPETTE :

La trompette, instrument du pouvoir royal.

Comme évoqué précédemment, l'iconographie relative à l'expression du pouvoir royal au XV^e Siècle, atteste que la trompette est étroitement liée à l'apanage des monarques, au même titre que la fleur de lys, le sceptre, et la robe d'hermine, éléments représentatifs ostentatoires, destinés à asseoir l'incarnation du magistère suprême.

Les articles antérieurs traitaient du rôle de la trompette, en association au cérémonial royal, lors des déplacements et mouvements du monarque. On parlerait de nos jours de « piquet d'honneur », dont la persistance d'ailleurs provient en ligne directe de cette tradition séculaire.

Également associé lors des fastes de la cour, l'instrument transparait, au même titre, au sein de l'iconographie qui y est consacrée, dans une fonction à vocation « sociale ».

Nous restons donc avec **Jean Fouquet** (1420-1481), l'incontournable chroniqueur et illustrateur de la vie « mondaine ». Le sujet représenté pour l'heure relate un événement issu des « *Grandes Chroniques de France* », en l'occurrence le banquet donné le 6 janvier 1378 (jour de la fête de l'Épiphanie) par le Roi Charles V, qui convia, lors de leur visite à Paris, deux proches parents : son oncle maternel, l'Empereur Charles IV de Bohême, et son cousin, le Prince Wenceslas, comte de Luxembourg et roi des Romains, à un dîner préparé dans la grande salle du Palais de la Cité. À ce dîner d'État étaient conviés l'ensemble des dignitaires de la cour et des prélats, ainsi que huit cents chevaliers. (Il est à noter qu'aucune femme ne compte parmi les convives, pas même la Reine et les Princesses).

Jean Fouquet a donc imaginé la scène à partir du manuscrit relatant *les Chroniques* et l'a replacée à sa propre époque (vers 1450), selon sa technique picturale de prédilection : couleurs vives, précision du détail, perspectives associées au nombre d'or par la « divine proportion ».

Ce qui est intéressant, pour ce qui nous concerne, est la présence en premier plan de trois hérauts sonnante de la trompette, instrumentistes intervenant vraisemblablement lors de l'annonce des différents mets qui se succèdent à la table royale, afin d'en souligner le lustre.

Cet emploi précis, marquant une solennité de circonstance, perpétué au cœur de la longue tradition culinaire à la française, persistera au fil des siècles, notamment au travers du rituel des chants entonnés par les échantons, à l'occasion des bans – on pense au « ban Bourguignon » en particulier, toujours très vivace – ou aux sonneries spécifiques, encore en usage de nos jours, comme par exemple lors des événements gastronomiques donnés au Château du Clos-de-Vougeot (Côte d'Or). [À noter à cet égard, la contribution remarquable de Thierry Caens (1)].

Soulignons que par « sonnerie », l'étymologie de la racine latine « *sonare* » induit une fanfare (principalement de trompette) à la fois sonore et courte (2), tout à fait indiquée en la circonstance, que l'on différenciera des « appels » propres au cor, ou plus précisément à la corne de chasse, instrument de prédilection du Moyen-Âge (3).

Contemporain de Jean Fouquet, le peintre enlumineur **Georges Trubert** est également associé au service du Roi Charles V. Artiste au talent reconnu, il sera attaché successivement à plusieurs maisons royales : Anjou, Provence, Lorraine. On lui doit la mise en image de très nombreux « Livres d'Heures », ouvrages précieux, destinés à la noblesse. Parmi ceux-ci le « *Bréviaire du Duc René II de Lorraine* » (4) d'où est tirée l'illustration proposée (1493), représentant un petit groupe de huit musiciens apparents – fait suffisamment rare à cette époque, pour être souligné – se produisant de concert au sein d'une somptueuse demeure, lors de la période estivale. On notera la persistance des flammes de trompettes aux armoiries à fleur de lys, qui attestent de l'appartenance à une lignée royale. Georges Trubert, tout comme Jean Fouquet, représente un sol à damiers, afin d'illustrer les perspectives.

Le groupe d'instrumentistes se répartit en : trompettes, flageolets, harpe, violon et cithare. Ce « concert spirituel », par le biais de l'iconographie, dont les contours sont plus ou moins empreints de véracité historique pour ce qui est de la représentation factuelle « d'accessoires », participe à nous porter vers un imaginaire sonore, qui, en l'absence de manuscrits, aiguise tant notre curiosité que notre perception onirique.

(à suivre...)

- (1) https://www.google.com/search?sca_esv=589766361&q=thierry+caens+le+ban+bourguignon&tbm=isch&source=lnms&sa=X&ved=2ahUKEwjZ8o2FvIeDAxUjSaQEhCERDtMQ0pQJegQICRAB&biw=1115&bih=616&dpr=1.09#imgrc=v3e3tXVBRkg6yM
- (2) Jean-Louis Couturier : « *L'origine des sonneries de trompette de la Cavalerie* » - Revue Historique des Armées – n°274 – 2014.
- (3) Jean-Louis Couturier : « *Aperçu historique de la pratique du cor naturel en France* » Editions Argus – 2016. <https://searchworks.stanford.edu/view/11958767>
- (4) Ouvrage disponible sur Gallica : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b71006162/f89.item>

L'auteur :

Élève de Marcel Caëns, Jean-Christophe Wiener et Edward H. Tarr pour la Trompette, Jean-Louis Couturier se perfectionne en écriture auprès de plusieurs professeurs du Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris ; il s'est orienté vers une carrière professionnelle réalisée au sein des formations musicales des Armées, parmi lesquelles il a occupé de nombreux postes à responsabilité.

Ses compositions englobent divers genres : musique instrumentale et vocale, orchestre de cuivres naturels, orchestre d'harmonie, ensemble de cuivres etc.

Également éditeur scientifique, on lui doit de nombreuses restitutions, notamment de musique instrumentale, issues principalement de l'École Française des 18^{ème} & 19^{ème} Siècles, dont celles de F.G.A. Dauverné et de Louis Ganne, entres autres.

Il est l'auteur de bon nombre d'articles ayant trait à l'histoire des instruments à vent, et des cuivres en particulier.



